



RAPPORT ANNUEL 2022

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS



PRÉAMBULE

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité, et peut permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

SOMMAIRE



PRÉSENTATION

- La compétence déchets p. 4



LA COLLECTE

- Généralités et organisation p. 5, 6
- Collecte en porte à porte p. 7
- Collecte en déchèterie p. 8, 9
- Collecte en PAV p. 10
- Localisation des équipements p. 11



LE TRAITEMENT

- Indicateurs de traitement p. 12
- De la collecte à la valorisation p. 13



LA PRÉVENTION

- Actions du SDCY p. 14
- Actions de la CCSA p. 15



LES MOYENS FINANCIERS

- Les sources de coût p. 16, 17
- Analyse financière globale p. 18

BILAN p. 19

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



La collecte des déchets ménagers et assimilés est la compétence première de notre établissement. C'est le service le plus onéreux de tous mais il concerne l'intégralité des habitants de notre territoire.

À ce titre, le constatant personnellement chaque jour, je sais l'attachement des habitants à ce service public. C'est pourquoi nous nous attachons à remplir au mieux nos obligations tout en incitant nos concitoyens à être responsables dans la manière de trier leur déchets et de les valoriser.

Il est indispensable que nos habitants aient conscience que ce ne sont plus des déchets qu'ils déposent devant leur porte ou en déchèterie, mais des matières premières pour les objets ou bien la végétation de demain. L'accroissement des coûts des matières premières, leur raréfaction et la prise de conscience générale de la nécessité de préserver notre environnement font qu'en tant qu'individu, nous pouvons être un acteur majeur de notre richesse future. À ce titre, il faut rappeler que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Mais pour que cela fonctionne, il faut que chacun y participe. Nous avons la surprise en 2022 de voir le volume de déchets collecté baissé sensiblement. Voilà plusieurs années que nous constatons le contraire. Nous faisons le vœu que cette dynamique se poursuive dans les années qui viennent grâce aux comportements des habitants de notre territoire.

À ce titre, notre communauté devra notamment favoriser le développement du tri à la source des bio déchets. Le succès des ventes de composteurs, pour lesquels nous avons du mal à suivre, me semble de bonne augure quant à la prise de conscience de l'intérêt de valoriser nos déchets compostables.

Il nous revient de poursuivre collectivement, pour l'année à venir, les efforts de sensibilisation et de pédagogie afin de consolider cette dynamique.



Yves DELOT
Président de la Communauté
de communes Serein et Armance

PRÉSENTATION

LA COMPÉTENCE DÉCHETS

En vertu de ses statuts, la Communauté de communes Serein et Armance exerce au titre de la "collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés" :

- » La collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- » La création et la gestion de déchèterie des déchets ménagers et assimilés.
- » L'aménagement et la gestion des points d'apport volontaire.
- » L'étude et la mise en œuvre de toute action visant à réduire, recycler ou traiter les déchets ménagers et assimilés.

Cette compétence représente un poste important du budget de fonctionnement de la collectivité. Chaque année, pour assurer le bon fonctionnement du service, la CCSA mobilise de nombreux moyens aussi bien humains que techniques (entretien des matériels et autres installations liées à la collecte).

L'instance de gouvernance de cette compétence, au-delà du conseil communautaire est la commission composée de :

- BAILLET Patrice, maire de Lasson
- DELAGNEAU Dominique, maire de Hauterive
- LEPRUN Jean-Louis, maire de Mercy
- ETIENNE Roselyne, conseillère de Saint-Florentin
- FERRAG Kamel, maire de Villier-Vineux
- SEUVRE Chantal, conseillère de Saint-Florentin
- BUCINA Murielle, maire de Paroy-en-Othe
- RAMON Patrice, maire de Neuvy-Sautour
- BOUROTTE Flavie, maire de Beaumont
- MATIVET Emmanuel, maire d'Esnon
- DELAGNEAU Jean-Luc, maire de Bellechaume
- BIOT Patrick, conseiller de Saint-Florentin
- TIRARD Philippe, conseiller de Saint-Florentin

PRINCIPALES DÉCISIONS

S'inscrivant dans une logique de bonne gestion technique et financière du service, l'année 2022 est marquée par une profonde refonte des exonérations de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères. En effet, de nombreux professionnels exonérés les années précédentes étaient collectés car leurs déchets étaient mélangés à d'autres déchets ménagers ou difficilement affectables à une entreprise. Désormais l'exonération est circonscrite aux zones d'activités (minimum 2 entreprises) et aux entreprises isolées.

Autre aspect de l'action communautaire, dans une logique de préparation au tri à la source des biodéchets à l'horizon 2024, les tarifs des composteurs ont été actualisés et une politique plus active de vente de composteurs à prix préférentielle a été initiée.

LA COLLECTE

La collecte des DMA (déchets ménagers et assimilés) comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des déchets issus du tri, et celle des déchets déposés dans les trois déchèteries et sur les points d'apport volontaire.

15 390
tonnes
en 2019

16 520
tonnes
en 2020

18 383
tonnes
en 2021

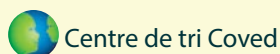
17 514 tonnes
traitées en 2022

23 930 habitants (INSEE 2019) | **732 kg/an/hab** 768 kg en 2021



245 kg/hab
en porte à porte
254 kg en 2021

446 kg/hab
en déchèterie
473 kg en 2021



Centre de tri Coved



ISDND



Déchèterie



Siège administratif
37 avenue du Général
Leclerc
89600 SAINT-FLORENTIN



Centre technique
29 rue Jean Moulin
ZI Les Galettes
89600 SAINT-FLORENTIN



41 kg/hab
en PAV
idem 2021
(localisation en p. 15)

DISPOSITIFS DE COLLECTE

23 circuits de collecte	2 bennes COVED	3 bennes CCSA	3 déchèteries	97 containers à verre	20 containers à textile	34 abris-bacs

PLANNING DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

La fréquence des collectes varie en fonction de la densité de l'habitat.

À noter : la CCSA ne fournit plus de poubelles depuis 2018. Elles sont à la charge des habitants et doivent être certifiées NF. Les sacs jaunes sont disponibles dans les mairies.

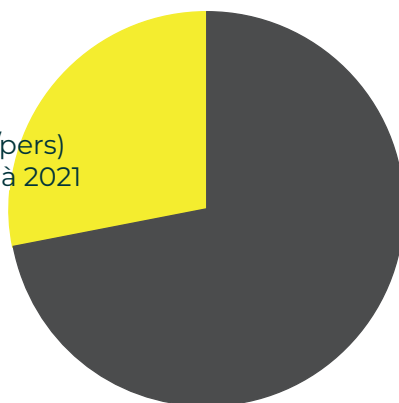
	COMMUNE		
collecte chaque semaine	AVROLLES FRÉVAUX	mardi	vendredi
	BEAUMONT - HÉRY	lundi	vendredi
collecte semaine impaire	BELLECHAUME - ESNON MERCY PAROY-EN-OTHE	vendredi	mardi
	BEUGNON - GERMIGNY SOUMAINTRAIN	vendredi	mercredi
	BLIGNY-EN-OTHE	mercredi	lundi
collecte semaine paire	BRIENON/A EXTÉRIEUR	mercredi	lundi
	BRIENON/A CENTRE + COLLECTIFS	mercredi	lundi
	CHAMPLANDRY LES DRILLONS - LES BUISSONS	mardi	mercredi
	BUTTEAUX	jeudi	mercredi
	CHAILLEY - TURNY	jeudi	vendredi
	CHAMPLOST - VENIZY	mercredi	lundi
	CHEMILLY/YONNE	lundi	lundi
	CHÉU	vendredi	mardi
	HAUTERIVE	lundi	jeudi
	JAULGES - PERCEY VILLIERS-VINEUX	jeudi	mardi
	LASSON - SORMERY	jeudi	mercredi
	MONT-SAINT-SULPICE	lundi	lundi
	NEUVY-SAUTOUR	jeudi	mercredi
	ORMOY	vendredi	vendredi
	SAINT-FLORENTIN EXTÉRIEUR	mardi	jeudi
	SAINT-FLORENTIN CENTRE + COLLECTIFS	mardi et vendredi	jeudi
SEIGNELAY	lundi	vendredi	
VERGIGNY	mercredi	jeudi	

COLLECTE EN PORTE À PORTE

TONNAGE 2022

SACS JAUNES

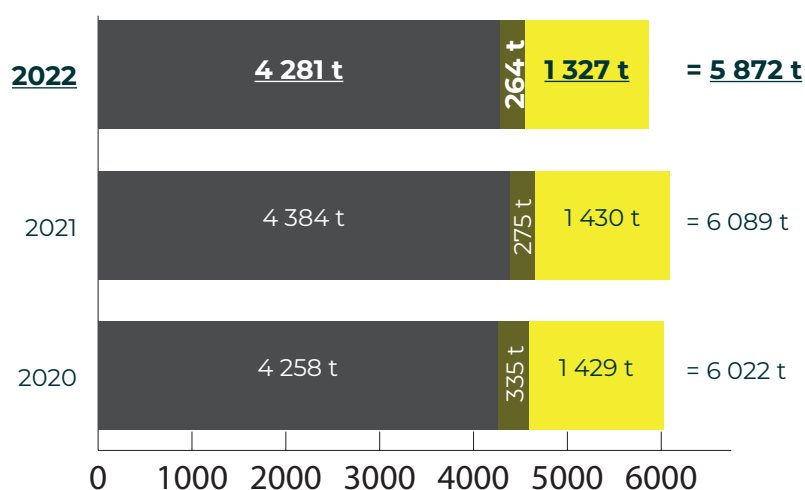
1591 tonnes (66 kg/pers)
- 6,7 % par rapport à 2021



SACS NOIRS

4281 tonnes (179 kg/pers)
- 2,4 % par rapport à 2021

ÉVOLUTION DES TONNAGES



- Déchets ménagers et assimilés
- Emballages plastique et métal + papiers et cartonnnette
- Refus de tri : déchets non recyclables dans les sacs jaunes



REFUS DE TRI : verre, textile, DEEE et ordures ménagères représentent une part des refus. Pour réduire leur présence dans les sacs jaunes, la vigilance lors de la collecte peut être accentuée.

Il est plus difficile d'agir sur d'autres indésirables... comme ces déchets plastiques non recyclables qui font partie intégrante de la vie des consommateurs et sont «logiquement» jetés dans les sacs jaunes : vaisselle en plastique, emballage souple dit « craquant » (ex : paquet de chips), bouteille de lait en PET opaque, couvercle souple des blisters (comme l'opercule des barquettes de jambon).

COLLECTE EN DÉCHÈTERIE

FONCTIONNEMENT DES SITES

Une carte d'accès est délivrée gratuitement au siège de la Communauté de communes à Saint-Florentin. Les dépôts sont effectués par les particuliers et professionnels associés aux particuliers dans les trois déchèteries du territoire.

BRIENON/ARMANÇON

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
► 10:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00 (18:00 en été)
Fermé les jours fériés.

SEIGNELAY

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
► 10:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00 (18:00 en été)
Fermé les jours fériés.

Ces deux déchèteries sont gérées par la société Coved avec deux salariés (représentant 1,5 ETP).

SAINT-FLORENTIN

Du lundi au vendredi ► 10:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00 (18:00 en été)

Samedi ► 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00 (18:00 en été)

Fermé les jours fériés.

La déchèterie est gérée par la Communauté de communes avec deux gardiens à temps plein et un agent à temps partiel employé via une structure intérimaire d'insertion.

À noter : en cas d'alerte canicule diffusée par Météo France, les horaires changent

► 07:00 - 14:00.

DÉCHETS ACCEPTÉS



MOBILIER



TOUT-VENANT



DÉCHETS
VERTS



DÉBLAIS
GRAVATS



BOIS



MÉTAUX
FERRAILLE



ÉLECTRO-
MÉNAGER/
ÉCRANS (DEEE)



CARTONS
BRUNS



CAPSULES
NESPRESSO



PRODUITS
DANGEREUX
(DDS)



HUILES
DE FRITURE



HUILES
DE VIDANGE



PILES



LAMPES



CARTOUCHES
ENCRE



RADIO-
GRAPHIES

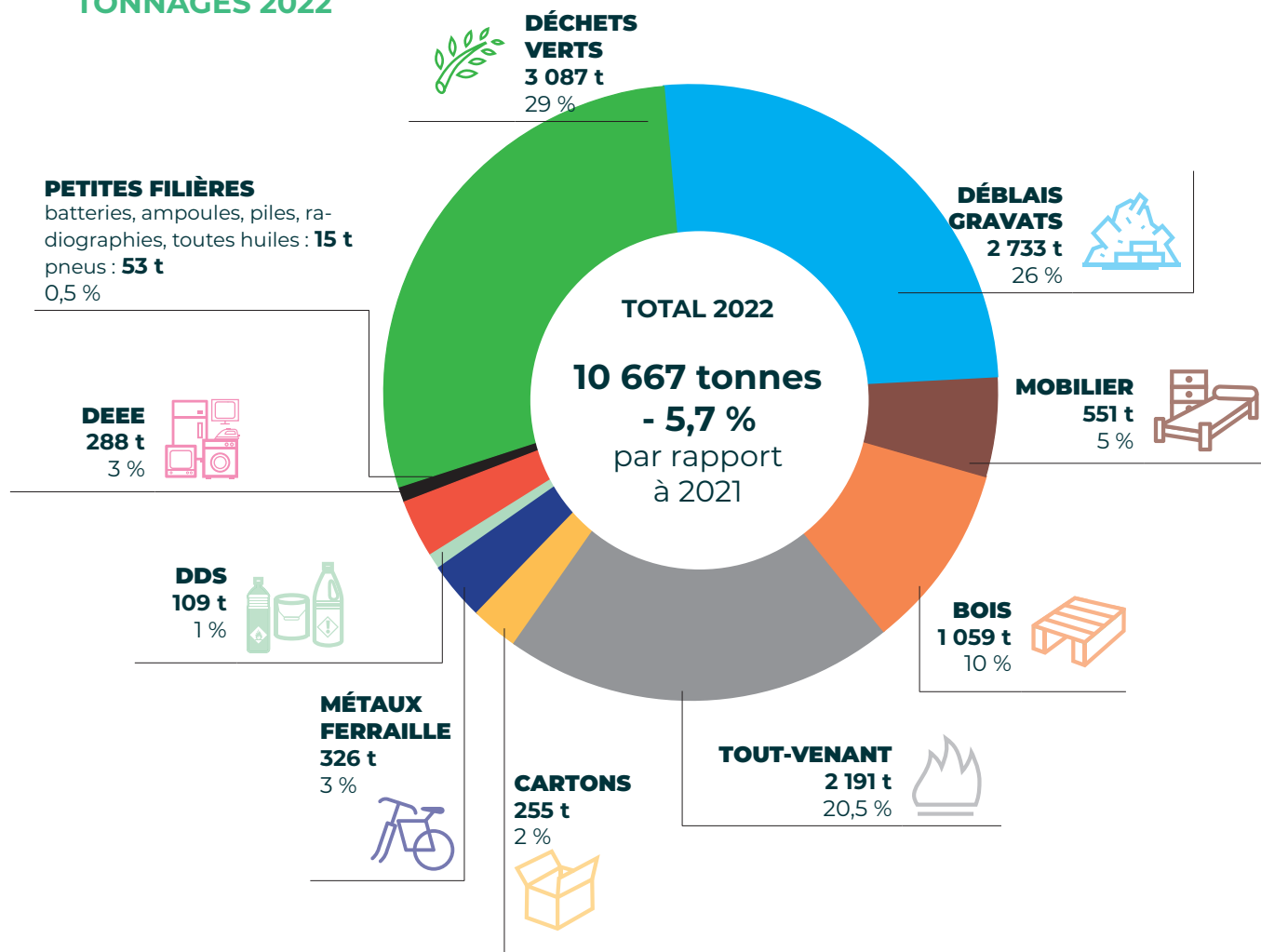


BATTERIES

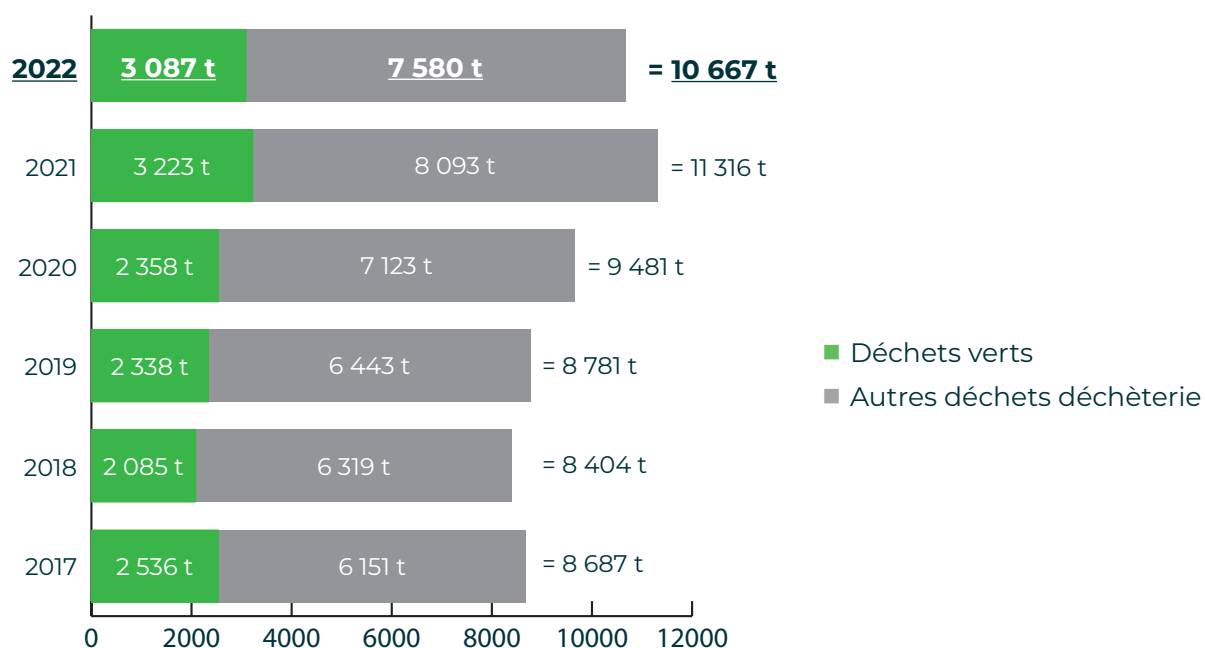


PNEUS
VL

TONNAGES 2022



ÉVOLUTION DES TONNAGES



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

LE VERRE



97 BORNES

La collecte du verre est assurée toutes les deux semaines par la société Gachon, située à Créancey (21). Les services communautaires vérifient l'état des installations, procèdent au nettoyage des abords et surveillent la situation de saturation des bacs.

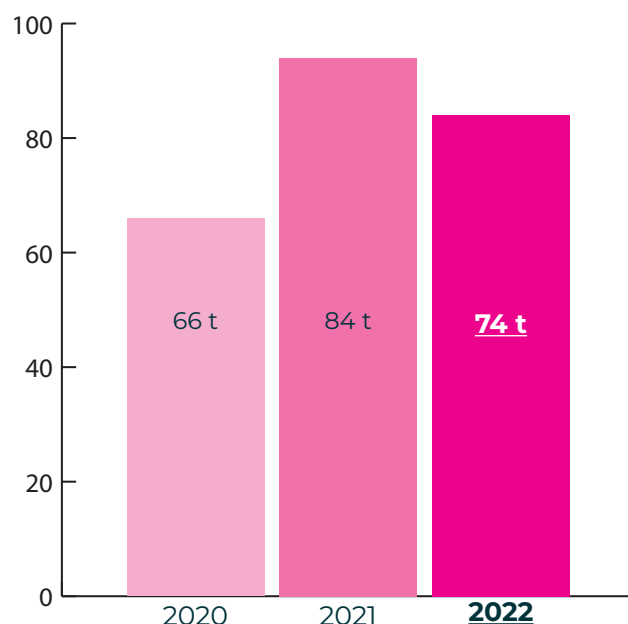
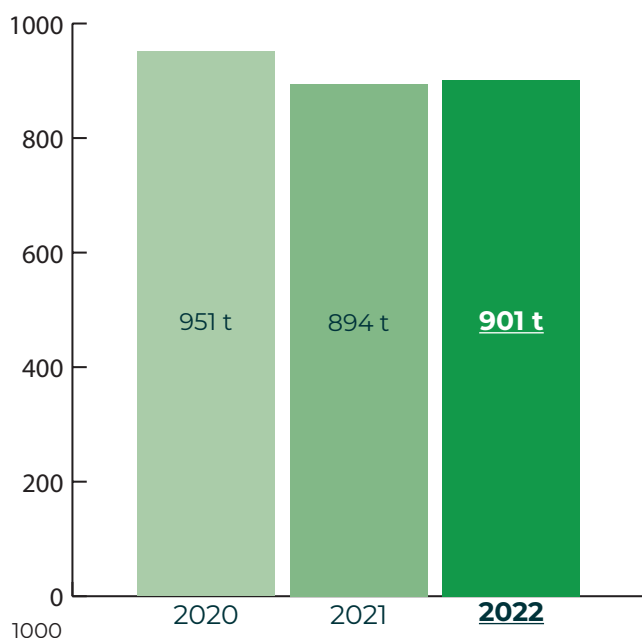
LE TEXTILE



20 BORNES

La structure Le Relais fournit les containers et se charge de la collecte et de la valorisation des textiles déposés. Cette prestation est réalisée gracieusement par Le Relais et la CCSA ne perçoit pas de rémunération lors de la valorisation de ces textiles.

ÉVOLUTION DES TONNAGES



LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS

VERRE ● VÊTEMENTS ● ABRIS-BACS ●

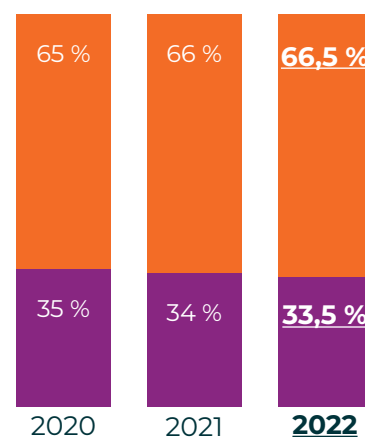
COMMUNES	EMPLACEMENTS
BEAUMONT	- Lavoir (rue des Ponts) ●● - Rue de l'Égalité ●
BELLECHAUME	- Parking salle des fêtes ●●●● - Rue du Professeur Ramon ●
BEUGNON	Place de la Mairie ●
BRIENON/ ARMANCON	- Angle Grande Rue et Bld Delattre de Tassigny ● - Angle rue de la Foire aux Chevaux ● - Route de Joigny ●● - Rue Delattre ● - Rue du M^{chal} Leclerc ● - Pétanque ● - Rue du Stade ●● - Place Émile Drominy ●●● - Place Émile Blondeau ● - Rue de la Gare ● - Rue Bouribault ● - Rue des Écluses ●●●●●● - Rue du 11 Novembre ●●●●●● - Cimetière ●● - Rue Simon Legouge ● - Parking école St Loup ● - Déchèterie, route du Boutoir ●●● + BLIGNY-EN-OTHE (chemin de l'église) ●
BUTTEAUX	- Place de l'église ● + LA CHAUSSÉE ●
CHAILLEY	- Angle Rue Neuve et Rue des Fossés ● + VAUDEVANNE (Angle Bas Fonds et Parc du Chêne) ●
CHAMPLOST	- Rue André Priou ●●●● + VACHY (Rue du Lavoir) ● + CHATTON (Rue d'Avrolles) ●●
CHEMILLY/ YONNE	- Rue du Stade ● + LES CHAUMES (Rue Colbert) ●
CHÉU	- Aérodrome (à l'entrée) ● - Parking vers la salle des fêtes ●●
ESNON	- Sur la place, rue des Saules ●● - Rue de la planche - Rue du Port ● - Parking salle des fêtes, rue des Buchottes ● - Route d'Ormoy - Impasse des Vergers ● + VORVIGNY (rue de la Forêt) ●
GERMIGNY	- Rue de Chaumont, vers l'étang ● - Salle des fêtes ●● + VIEUX-CHAMPS (sur la place) ●
HAUTERIVE	- Rue de l'Église ●● - Place de la Mairie ● + CHICHY (Grande Rue) ●
HÉRY	- Chemin de Chablis ●● - Chemin des Créaux ● - Rue du Bois ●● - Rue Shilbootle ●● + LES BAUDIÈRES (Rue Neuve) ●
JAULGES	Parking vers la salle des Fêtes ●

COMMUNES	EMPLACEMENTS
LASSON	Chemin du cimetière ●
MERCY	Lavoir, rue de la Côte Sainte Anne ●
MONT-ST-SULPICE	- Rue du Puits de la Chèvre ● - Rue du Château d'Eau ●●● + LES RÉGNIERS (Parking du Stade) ●
NEUVY-SAUTOUR	Ancienne route nationale ●●●
ORMOY	- Rue Serge Moreau ●●● - Rue Saint-Vincent ● + MALMAISON (Rue Jean Bizet) ●
PERCEY	Pont de Biault, rue de la Croix St Jacques ●
SAINT FLORENTIN	- Parking des Plantes, rue du Maréchal Juin ● - Parking du magasin Netto, rue J. Lancôme ●● - Avenue de l'Europe, vers place Ravel ● - Rue G. Clémenceau (les Petites Conches) ● - Parking Amicale des Portugais ● - Rue des frères Chignardet (salle Daullé) ● - Camping de l'Armançon ● - Déchèterie ●●●● - Parking Intermarché ●●●●● - Parking Atac ● - Promenade de la Vernée ● - Place du port de plaisance ● + AVROLLES (mairie) ● + AVROLLES (église) ● + FRÉVAUX ● + LES BUISSONS (aire de repos RN 77) ●
SEIGNELAY	- Impasse du Tacot ● - Les Ouches ●●● - Avenue du Thureau ● - Rue Alphonse Darlot ● - Déchèterie, rue de Briennon / Armançon ●●●
SORMERY	- Rue des Courrières, vers la salle des fêtes ● + FRANCOEUR LES GRANDS CHEMINS ●
SOUMAINTRAIN	Carrefour route d'Ervy et rue de l'Étang ●
TURNY	- Chemin de ronde, à côté de la salle des fêtes ●● + BAS-TURNY (sortie D334) ● + LE FAYS ● + LE SAUDURAND ● + LINANT ●
VENIZY	- Parking salle des fêtes ●●●● + LES FOURNEAUX, rue de Cuchot ●
VERGIGNY	- Avenue René Vildey, quartier de la gare ● - Stade ● - Cimetière ● + BOUILLY (rue de l'église) ● + REBOURSEAUX (vers la salle des fêtes) ●
VILLIERS-VINEUX	Rue le Pré Henry ●

INDICATEURS DE TRAITEMENT

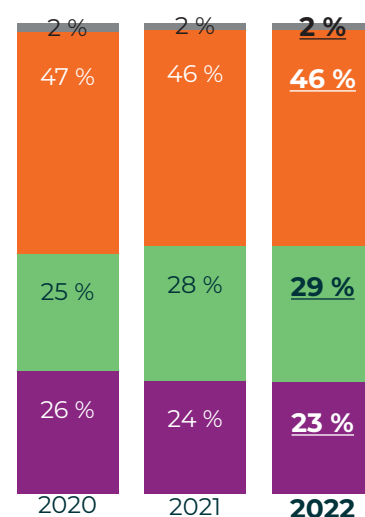
ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉS

DÉSIGNATION	TRAITEMENT	2020	2021	2022
OM (sacs noirs) et refus de tri	Enfouissement	4 593 t	4 659 t	4 545 t
Textile, sacs jaunes, verre	Recyclage	2 446 t	2 408 t	2 302 t
TOTAL		7 039 t	7 067 t	6 847 t



DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

DÉSIGNATION	TRAITEMENT	2020	2021	2022
Déchets dangereux	Incineration	173 t	199 t	177 t
Gravats, tout-venant	Enfouissement	4 593 t	5 201 t	4 924 t
Végétaux	Compostage	2 358 t	3 223 t	3 087 t
Carton, ferraille, bois, mobilier, DEEE	Recyclage	2 357 t	2 693 t	2 479 t
TOTAL		9 481 t	11 316 t	10 667 t



2022 : DE LA COLLECTE À LA VALORISATION

DÉCHETS	COLLECTES	TRANSPORT	TRAITEMENT	COÛT
ORDURES MÉNAGÈRES	 PORTE À PORTE		 ISDND COVED - DUCHY (89)	ENFOUISSEMENT 4 281 t
PAPIER - CARTONNETTE	 PORTE À PORTE		 CENTRE DE TRI - ORMOY (89)	ENFOUISSEMENT (refus de tri) 264 T
EMBALLAGES PLASTIQUE				
MÉTAL				
VERRE	 PAV	 GACHON	 SOLOVER (71)	RECYCLAGE 901 t + 74 t
TEXTILES	 PAV	 LE RELAIS	 LE RELAIS	
DÉCHETS VÉGÉTAUX		Coved + Vert Compost 	 La Compostière de l'Aube (10) VERT COMPOST (89)	COMPOSTAGE 3 087 t
GRAVATS - TOUT-VENANT			 ISDND COVED - DUCHY (89)	ENFOUISSEMENT 4 924 t
GROS CARTONS PLIÉS	 DÉCHÈTERIES		 Emin Leydier (75)	RECYCLAGE 2 479 t
FERRAILLE			 ASTRADEC ENVIRONNEMENT (89)	
BOIS			 BRIENON Recyclage (89)	
DEEE			 REMONDIS (10)  Cornec (77)	
MOBILIER		Bourgogne Recyclage 	 OPERENVI (89)	
PNEUS		Coved + Aliapur 	 ALIAPUR	INCINÉRATION ET TRAITEMENT SPÉCIFIQUE 177 t
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES + HUILES DE VIDANGE + PETITES FILIÈRES		Triadis Services + Edib  Éco-organismes	 Triadis services (91) Edib (21) Éco-organismes	

En 2022,
45 %
des déchets
sont
valorisés
2021 : 45,5 %
2020 : 43 %

INCINÉRATION
1 %

ENFOUISSEMENT
54 %

COMPOSTAGE
18 %

RECYCLAGE
27 %

LA PRÉVENTION

La CCSA s'est associée au Syndicat des Déchets du Centre Yonne (SDCY) qui, pour son compte, mène des actions visant d'une part à la réduction du volume de déchets produits et d'autre part au développement d'actions visant à mieux valoriser les déchets produits.

LES ACTIONS DU SDCY

ANIMATIONS 2022

Sensibiliser les acteurs à la prévention des déchets :

Dans les établissements scolaires

- 27 janvier à Saint-Florentin (école J. Pézenne) et 3 mai à Vergigny - Les élèves ont été amenés à réfléchir au temps de dégradation dans la nature et à tous les impacts qui en découlent sur l'environnement et sur la vie humaine. Ils ont essayé de trouver des solutions pour réduire les déchets et leurs conséquences néfastes. Enfin, les élèves ont reçu la charte des 5R (refuser, réduire, réutiliser, réparer, recycler).
- 6 octobre à Saint-Florentin (école J. Pézenne) - Dans la suite des animations réalisées l'an dernier, 30 élèves ont été sensibilisés à l'impact environnemental des produits cosmétiques et réalisé deux gommages à base de sel et de marc de café (produits cosmétiques plus naturels). Ils sont repartis avec leurs produits prêts à être essayés à la maison.
- 8 décembre à Saint-Florentin (école J. Pézenne) - Dans la continuité du programme d'animation initié avec l'établissement, le SDCY a proposé un atelier d'éponges tawashis. 25 élèves ont découpé plusieurs bandes dans des chaussettes qu'ils ont tressées à tour de rôle, pour réaliser leurs propres éponges.



Tressage d'éponge

À l'Espace Famille Florentinois à Saint-Florentin

- 3 mars - Dans la continuité du programme d'animation initié au sein de l'établissement, le SDCY a proposé un atelier de fabrication d'une lessive à partir de savon de Marseille et de bicarbonate de soude avec le groupe des séniors.
- 11 mai - Animation autour d'une poubelle témoin de salle de bain et les alternatives zéro déchet. Cet échange a débouché sur des ateliers de création d'un gommage naturel et d'un shampoing solide faciles à refaire et qui réduisent flacons et emballages.



Fabrication de lessive à l'Espace Famille

Eco-exemplarité des collectivités :

21 novembre à St-Florentin (école J. Pézenne)

- Pour faire suite aux différents projets et interventions menées par le SDCY et à une demande de l'école, un état des lieux de la gestion des déchets a été effectué. Il permettra de valoriser les actions déjà mises en place dans l'établissement et de proposer des pistes d'amélioration pour aller plus loin dans la démarche. L'établissement vise le label éco-loisirs pour les années à venir.

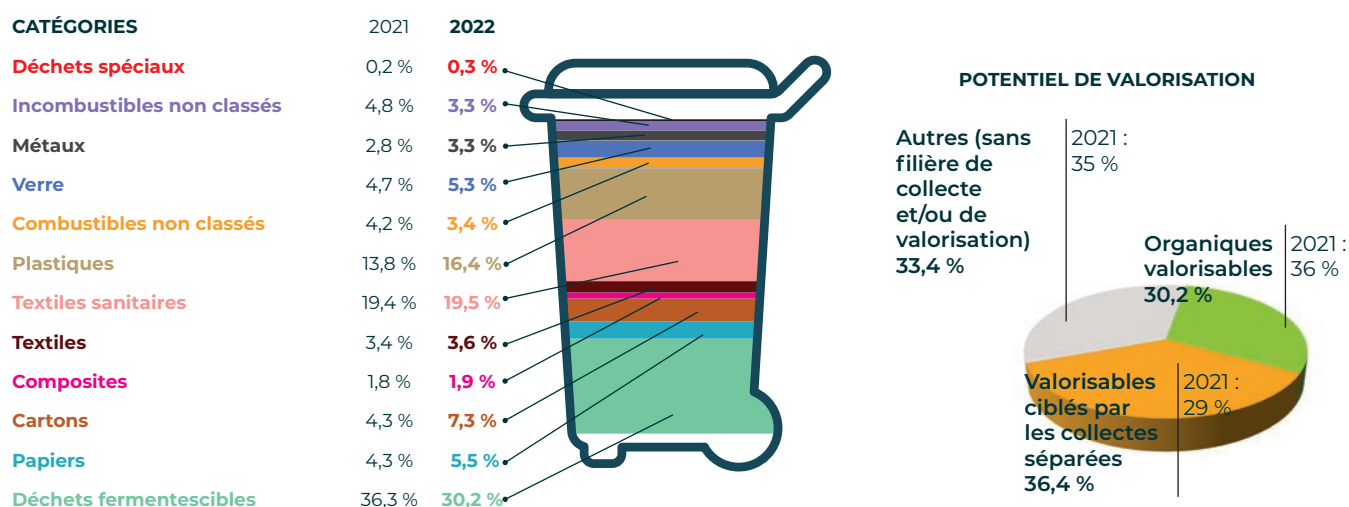


Animation scolaire

LES ACTIONS DE LA CCSA

SURVEILLANCE

Les tests de caractérisation des déchets ménagers ont été effectués du 12 au 23 septembre 2022 en partenariat avec le prestataire de collecte et l'exploitant de l'ISDND de Duchy. Les tests ont porté sur le tri de 16 échantillons (soit plus de 8 tonnes de déchets). Tous les sacs ont été ouverts, passés au crible (3 tailles de mailles différentes) et triés selon les catégories ci-dessous.



Les sacs noirs sont encombrés par des déchets ciblés par les collectes séparées (textile, plastique, verre, métal) et pourraient être allégés par le respect plus stricte des consignes de tri. Les ordures ménagères peuvent aussi être réduites par des actions de prévention (compostage domestique pour les déchets alimentaires, gestes anti-gaspillage pour les produits alimentaires non consommés, limitation des impressions des papiers de bureau, détournement vers les ressourceries des petits appareils...).

COMMUNICATION

À l'occasion du 2e salon des Récid'Eau de l'Armançon, les 23 et 24 juin 2022 au jardin de l'Octroi à Saint-Florentin, la CCSA, a communiqué sur les déchets jetés dans la nature et le résultat qui en découle : le 7e continent.

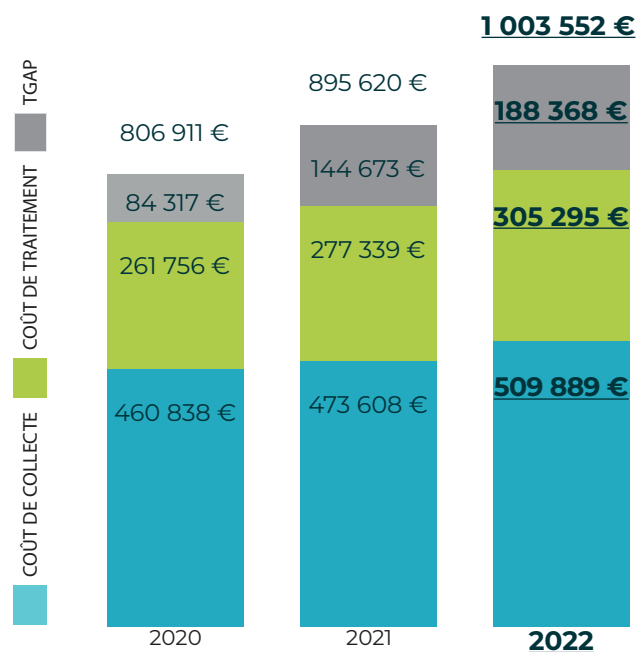


À noter : chaque année, plus de 12 000 calendriers de collecte sont distribués par les agents communautaires, les agents municipaux et les élus.

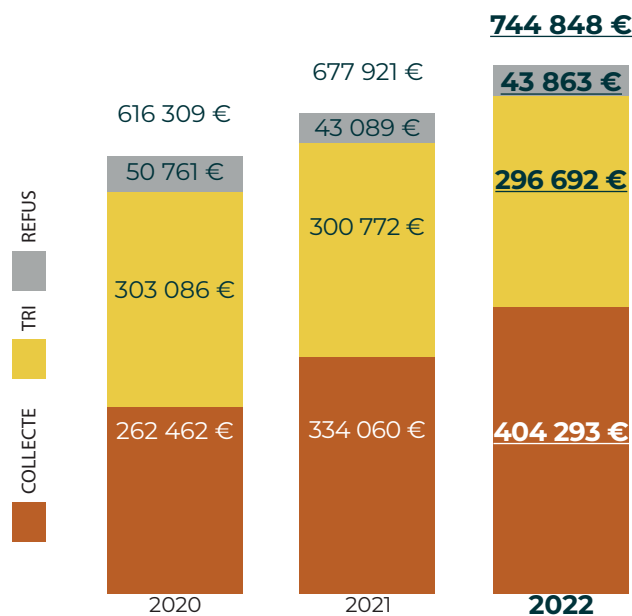
LES MOYENS FINANCIERS €

LES SOURCES DE COÛTS

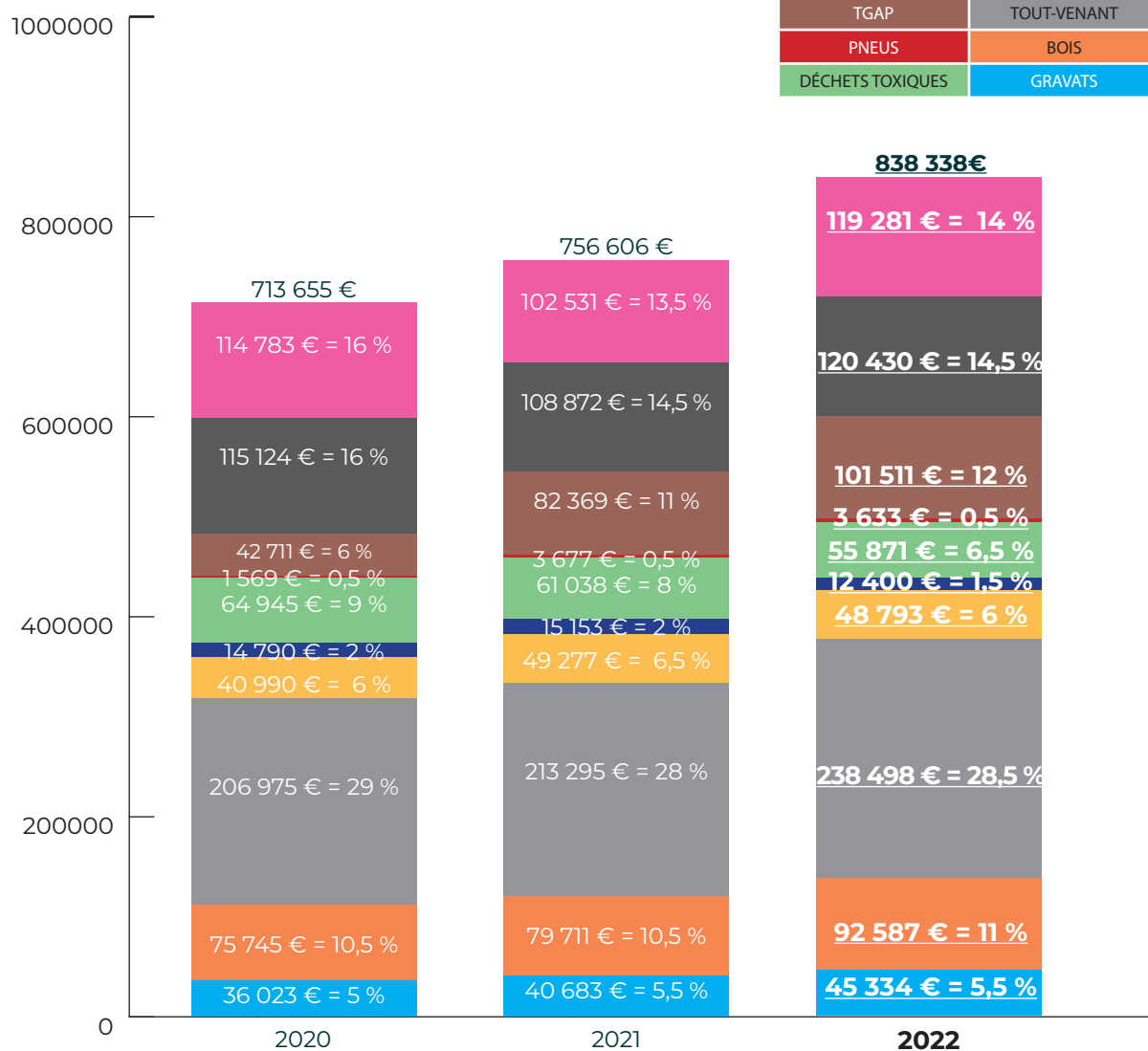
EN PORTE À PORTE : COÛTS DE OM



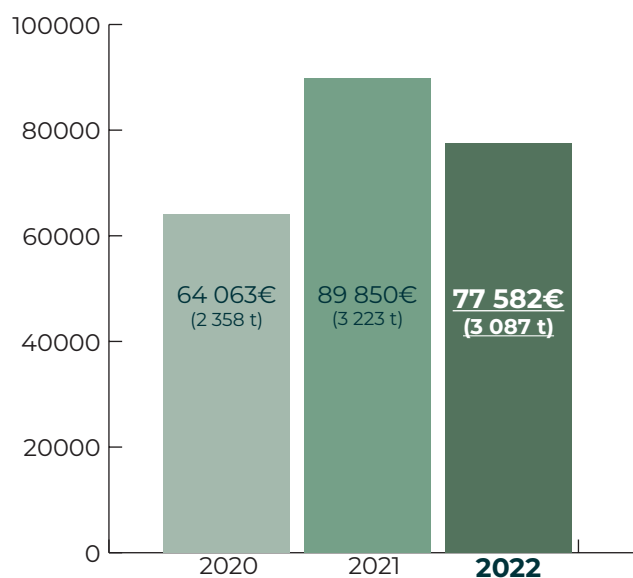
EN PORTE À PORTE : COÛTS DE COLLECTE ET TRAITEMENT DU TRI



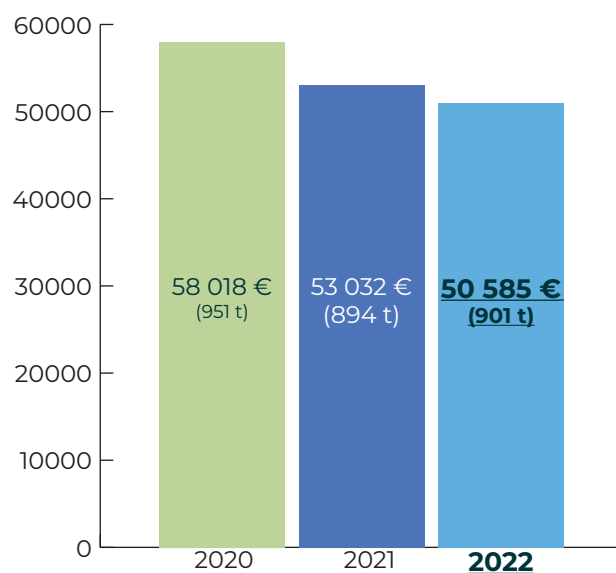
COÛTS LIÉS À LA GESTION DES DÉCHÈTERIES



COÛTS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS VERTS



COÛTS DES COLLECTES DE VERRE EN PAV



ANALYSE FINANCIÈRE GLOBALE

Fonctionnement dépenses	Année 2020					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures	94 443,01	63 360,23	1 534,40	7 504,08	2 350,01	169 191,73
Salaires et charges						
Coûts directs		168 362,38		79 644,07		248 006,45
Coûts administratifs	86 008,77	30 739,60	4 657,51	27 634,59	6 210,02	155 250,49
Total salaires et charges	86 008,77	199 101,98	4 657,51	107 278,66	6 210,02	403 256,94
Coûts des prestations de services	806 869,19	355 375,53	52 646,34	619 518,16	65 678,77	1 900 087,99
Intérêts des emprunts	2 057,14	0,00	0,00	9 976,81	0,00	12 033,95
Amortissements	47 611,46	7 569,00	3 500,00	110 680,31		169 360,77
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 036 989,57	625 406,74	62 338,25	854 958,02	74 238,80	2 653 931,38
Fonctionnement recettes	Année 2020					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Ventes des produits récupérés	0,00	52 268,96	30 038,25	51 088,48	0,00	133 395,69
Redevance des professionnels	27 388,53	0,00	0,00	0,00	0,00	32 005,44
Produits TEOM	852 453,80	515 437,18	52 865,35	724 695,87	57 270,80	2 202 723,00
Subvention des organismes	41 574,84	304 882,80	0,00	23 914,16	0,00	370 371,80
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	921 417,17	872 588,94	82 903,60	799 698,51	57 270,80	2 738 495,93
						84 564,55
Fonctionnement dépenses	Année 2021					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures	43 542,25	51 547,58	0,00	29 603,76	0,00	124 693,59
Salaires et charges						
Coûts directs		178 496,32		106 337,90		284 834,22
Coûts administratifs	88 158,99	31 508,09	4 773,95	28 325,45	6 365,27	159 131,75
Total salaires et charges	88 158,99	210 004,41	4 773,95	134 663,35	6 365,27	443 965,97
Coûts des prestations de services	909 489,51	312 365,80	58 286,67	673 917,99	78 302,82	2 032 362,79
Intérêts des emprunts		1 371,43	0,00	8 278,62	0,00	9 650,05
Amortissements	48 746,76	0,00	8 514,00	119 917,19		177 177,95
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 089 937,51	575 289,22	71 574,62	966 380,91	84 668,09	2 787 850,35
Fonctionnement recettes	Année 2021					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Ventes des produits récupérés	1 575,00	67 001,93	23 119,22	197 768,28	0,00	289 464,43
Redevance des professionnels	18 511,74	0,00	0,00	0,00	0,00	18 511,74
Produits TEOM	855 621,40	517 352,47	53 061,79	727 388,73	57 483,61	2 210 908,00
Subvention des organismes	42 574,28	312 211,37	0,00	0,00	0,00	354 785,65
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	918 282,41	896 565,77	76 181,01	925 157,01	57 483,61	2 873 669,82
						85 819,47
Fonctionnement dépenses	Année 2022					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures	92 006,73	46 344,62	0,00	21 571,74	0,00	159 923,09
Salaires et charges						
Coûts directs		188 163,68		112 097,16		300 260,84
Coûts administratifs	90 362,97	32 295,79	4 893,30	29 033,59	6 524,40	163 110,05
Total salaires et charges	90 362,97	220 459,47	4 893,30	141 130,75	6 524,40	463 370,89
Coûts des prestations de services	980 128,89	372 050,28	60 289,44	747 849,22	75 198,54	2 235 516,37
Intérêts des emprunts	0,00	685,71	0,00	6 511,19	0,00	7 196,90
Divers provisions et impayés	14 454,08					14 454,08
Amortissements	71 774,69	0,00	8 250,00	147 463,59		227 488,28
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 248 727,36	639 540,08	73 432,74	1 064 526,49	81 722,94	3 107 949,61
Fonctionnement recettes	Année 2022					
	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Ventes des produits récupérés	1 575,00	233 546,86	28 839,86	81 496,74	0,00	345 458,46
Redevance des professionnels	15 713,56	0,00	0,00	0,00	0,00	15 713,56
Produits TEOM	961 384,24	581 302,10	59 620,73	817 300,81	64 589,12	2 484 197,00
Subvention des organismes	40 521,00	233 672,93	0,00	18 297,33	0,00	292 491,26
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 019 193,80	1 048 521,89	88 460,59	917 094,88	64 589,12	3 137 860,28
						29 910,67

BILAN 2022

Si l'année 2020 avait été atypique par les incidences des restrictions liées à la pandémie du COVID-19, l'année 2022 est également particulière car elle consacre la baisse significative des tonnages.

En effet, depuis plusieurs années, les tonnages de collecte en porte à porte et en déchèterie ne cessaient d'augmenter (avec une accélération sur les années de crise sanitaire).

En 2022, tout au contraire, nous constatons une baisse sensible des tonnages avec – 3,56 % en collecte en porte à porte et – 5,73 % en collecte en déchèterie.

Concernant la collecte en porte à porte, si la réduction est plus sensible sur les déchets triés (sacs jaunes), il n'y a pas eu de report vers les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs). Il y a bien eu une baisse générale du tonnage collecté en 2022.

Pour ce qui est de la collecte en déchèterie, la aussi la baisse est significative. Si la baisse du volume de déchets verts collectés (– 4,22 %) pourrait être en partie liée à la sécheresse qui a caractérisé l'année 2022 jusqu'à l'automne, il n'en est rien pour les autres matières collectées (– 6,34 %).

Peut-être est-ce la conséquence d'un assèchement du gisement qui avait augmenté fortement les tonnages pendant la crise sanitaire, les particuliers vidant notamment leur réserve d'objets usagés ou décidant de réaliser des travaux pendant les périodes de restriction de circulation. C'est un phénomène d'autant plus remarquable que nous n'avons pas observé en parallèle d'accroissement des dépôts sauvages.

Sur une seule année, il est difficile de conclure à une évolution des comportements en faveur de la réduction du volume de déchets produits sur notre territoire, il sera nécessaire de voir l'évolution sur plusieurs années s'il s'agit d'un mouvement de fond. C'est un phénomène à surveiller en 2023.

Sur cette même année, notre établissement va être confronté tant au renouvellement des contrats de prestations de services de collecte qu'à la préparation au passage à l'obligation de tri à la source des bio déchets au 1er janvier 2024.

De la même manière, notre Communauté aura à s'interroger sur le renouvellement des conventions avec les éco organismes qui nous accompagnent, notamment financièrement, dans nos missions de collecte et de valorisation des déchets.



37 avenue du Général Leclerc

89600 SAINT-FLORENTIN

Du lundi au vendredi :

9h - 12h / 14h - 17h

Tel. 03 86 80 50 50

courriel : dechets@cc-sereinarmance.fr

site : cc-sereinarmance.fr